Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 62 (1948)

Heft: 1

Artikel: Armoiries guelfes et gibelines : les armoiries de la famille Oltramare de Genève

Autor: Pessano, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-744691

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Armoiries guelfes et gibelines

Les armoiries de la famille Oltramare de Genève

par M. Pessano.

(Avec planches II et III.)

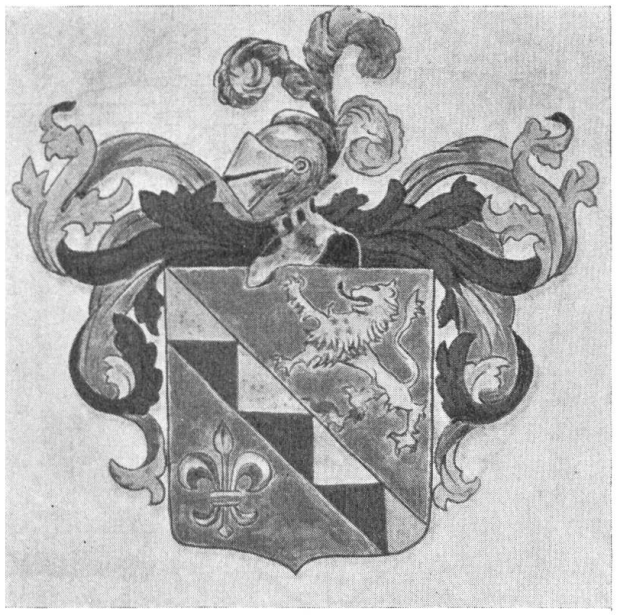

Fig. 20. Catelle de poêle aux armoiries Oltramare, XVIII[e] siècle.

Des recherches généalogiques sur la famille Oltramare, génoise d'origine et réfugiée à Genève au XVI[e] siècle, nous semblent bien illustrer ce double aspect des armoiries italiennes.

Les premiers actes notariés des Archives de Gênes relatifs à la famille Oltramare remontent au XII[e] siècle. Une tradition lui donne une origine grecque. Les Génois eurent à une époque reculée des comptoirs sur les côtes du Péloponèse. Ces comptoirs furent la cause de luttes entre Gênes et Venise. Les partisans de l'une ou de l'autre de ces républiques durent parfois s'exiler dans leur patrie d'adoption. De là viendrait le nom d'« Ultramari », c'est-à-dire « au-delà de la mer ». Comme plusieurs noms de familles en Italie, son point de départ serait un surnom.

Les armes anciennes des Oltramare peuvent être considérées comme des armoiries « parlantes » ; champ d'azur traversé de deux ou trois ondes d'argent ou d'or. Elles figurent dans l'arbre généalogique de la famille déposé aux Archives de Gênes [1]). Dans son introduction à l'Armorial Universel, J. Jouffroy d'Eschavannes rattache le mot azur à son origine arabe « azul » signifiant bleu. Bleu céleste ou bleu de mer si le champ est traversé par une bande ondulée rappelant le mouvement des vagues. Pour les Oltramare, cette interprétation serait en relation avec le sens de leur nom de famille. On retrouve du reste cet aspect héraldique dans les armes des Marinetti, des De Mari ; familles ayant une ressemblance de nom mais sans origine commune.

Il est important de souligner que l'héraldique génoise subit fortement l'influence d'organisations corporatives appelées « Alberghi». Ces corporations, au nombre de 26, se désignaient par des insignes qui prirent le caractère d'armoiries lors des ordonnances d'André Doria en 1528. A cette époque le surnom des Alberghi se substitua

---

[1]) Archivio di Stato — *Racc. Manoscritti e libri Rari* N° 497 C/4. Familie — Voir Planche II. A gauche, variante des armoiries Oltramarini; à droite, armoiries de l'Albergo Centurione; au milieu, armoiries Oltramare, primitives.

aux noms des différentes familles inféodées. Les Oltramare se rattachèrent à l'Albergo Centurione [1]), fondé en 1360 ; à son origine, il groupait d'abord six familles, ensuite huit. Lors des réformes politiques d'André Doria, quatorze familles nouvelles s'y rattachèrent, ce qui porta leur nombre à vingt-deux familles affiliées. Tout ceci amena à Gênes un grand désordre social, en 1576, ces ordonnances furent supprimées par des décrets désignés sous le nom de « Lois Casale ». Ils eurent pour conséquence la réapparition des noms de famille et sont à l'origine du réveil de l'héraldique génoise qui fleurit à cette époque.

Il faut chercher dans ces circonstances sociales et politiques la cause des nombreuses variantes des armes portées par les familles génoises. De grandes

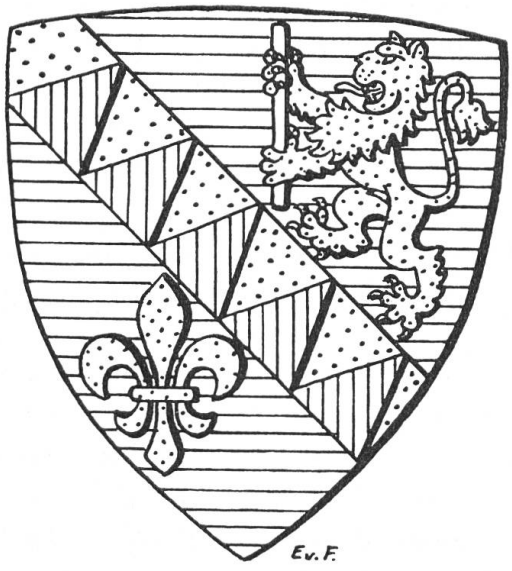

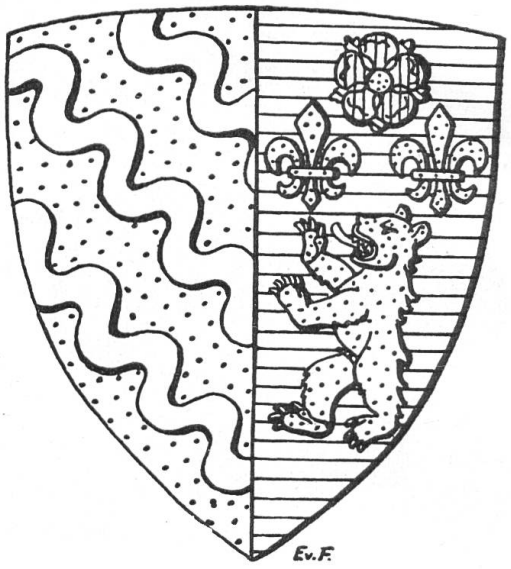

Fig. 21 et 22. Armoiries Oltramari et Oltramarini, d'après l'*Enciclopedia-Storico Nobiliare Italiana* de Vittorio Spreti.

maisons comme celles des Bianchi, des Costa, des Doria en comptent jusqu'à quatre ; la double variante plus répandue souligne l'antagonisme des tendances gibelines ou guelfes.

Un peu d'histoire nous éclairera sur les transformations héraldiques qui se sont succédé dans la famille Oltramare.

Indigné que la noblesse fît partie des Conseils de la République, en 1255, le peuple génois se souleva. Profitant de ces troubles, les gibelins s'insinuèrent au sein du parti « populaire » et s'emparèrent du pouvoir. Des divisions politiques surgirent au sein des familles génoises. Bien que de tout temps les Spinola et les Doria fussent gibelins, cela n'empêcha par Pierre Doria de soutenir la faction guelfe ; des faits semblables se produisirent au sein de la famille Oltramare.

La branche gibeline des Oltramare eut accès aux fonctions publiques. Selon une coutume de l'époque elle modifia son nom d'Oltramari en Oltramarini [2]). Les

---

[1]) L'écu de l'Albergo Centurione reproduit à la planche II, se décrit de la manière suivante : *D'or à la bande échiquetée d'argent et de gueules de trois traits, accompagnée en chef d'une rose de gueules.*

[2]) Déjà en 1263, nous trouvons dans les Archives de Gênes (*Raccolta Notari Antichi*, M /22 N° 1) un acte notarié de Giovanni Veglio citant un *Jacobinus De Ultramare* désigné quelques années plus tard, en 1276, comme *Jacobinus Oltramarinus*. Ce fait qui se reproduit fréquemment à une certaine époque souligne la modification des noms qui se produisit dans la branche gibeline des Oltramare.

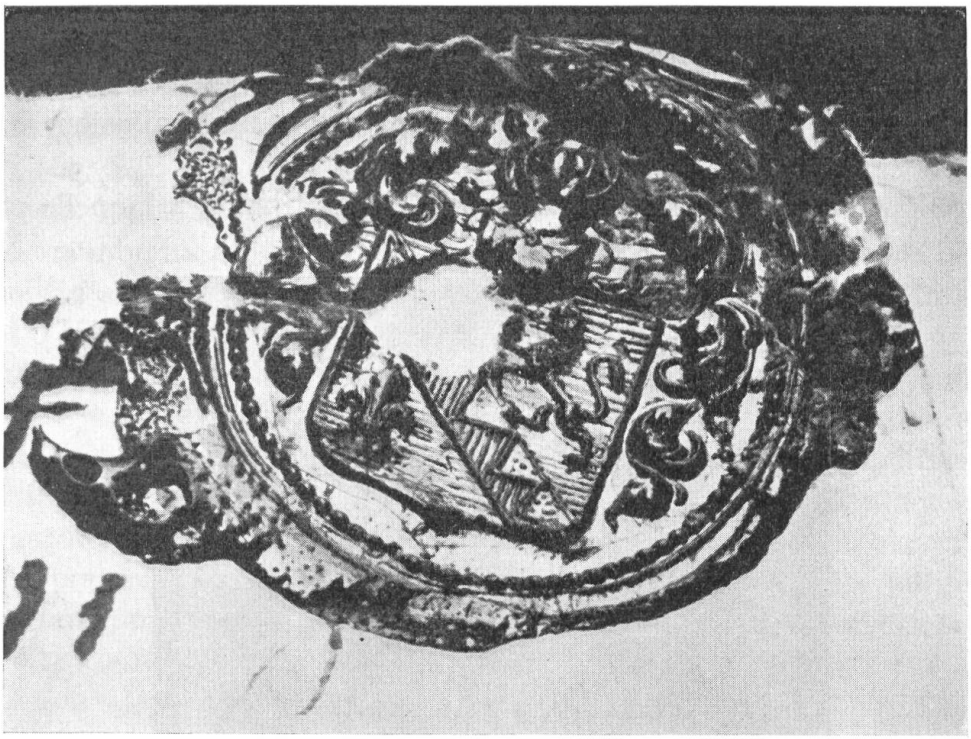

Fig. 23. Cachet de Jean Oltramare l'aîné, 1727, appliqué sur son testament.
Extrait des Minutes de Me Marc Fornet, notaire à Genève, vol. 53, fo. 125. Archives d'Etat-Genève.

Oltramare guelfes subirent l'exil en 1333 ; ils se réfugièrent à Mortara dans le Milanais y fondant une branche dite De Mortara. Plusieurs d'entre eux s'établirent à Bergantino dans le duché de Ferrare [1]).

Sous l'influence des factions politiques, les meubles des écus subirent des modifications. Nous les trouvons reproduits dans un manuscrit de 1630 de Federico Federici [2]). D'après l'*Enciclopedia Storico-Nobiliare Italiana* [3]), ils se décrivent de la manière suivante : *D'azur à la bande d'or chargée de quatre triangles de gueules accompagnés en chef d'un lion d'or qui tient dans sa dextre un bâton d'argent, et en pointe d'une fleur de lys d'or* (planche III). Le lion placé en chef rappelait le lion des armes d'Achaïe ; il souligne l'origine grecque. La bande chargée de triangles est en réalité une modification de la bande losangée. Les Grimaldi, chefs de la faction guelfe à Gênes, portaient un écu losangé, figures qui se retrouvaient fréquemment dans les écus de leurs partisans. Quant à la fleur de lys isolée, elle était un meuble habituel dans les blasons guelfes (fig. 21).

Jouant un rôle politique, bénéficiant de titres nobiliaires, la branche Oltramarini « gibeline » modifia également ses armes. Elle voulut rattacher son origine à une famille illustre, celle des Orsini. Cette origine rapportée par Filippo Casoni

---

[1]) Pour être complet, il faut signaler que la branche Oltramare de Ferrare, lorsque le duché fut annexé aux Etats du Pape, reçut l'autorisation de faire figurer sur ses armes les coquilles des Pèlerinages Pontificaux : *Ondato d'argento et d'azzuro a tre conchiglie d'oro, capo d'azzuro caricato di tre gigli d'oro.* Ouvrage de L. Cittadella, 1844 : Election du Conseil des Magistrats de Ferrare 1598-1796. Archives de Ferrare. *Dizionario Storico-Araldico dell'Antico Ducato di Ferrara*, di F. P. Frassoni.

[2]) *Scrutino della Nobiltà Ligustica*, composto da Federico Federici 1630, « Archivio di Stato — Genova » — *Sezione Manoscritti e libri rari.* N° 798.

[3]) *Enciclopedia Storico-Nobiliare Italiana*, Vittorio Spreti — volume VI, page 763 — 1932.

dans les « Annales de Gênes — 1548 » est légendaire; ce fait n'est mentionné dans aucune des annales contemporaines ; le nom d'Orsino se trouve être le prénom du frère d'un Guglielmo Oltramari vivant en 1171[1]). Ce fait eut tardivement une répercussion sur les armoiries Oltramarini, un ours faisant allusion aux Orsini se substitua au lion.

Plus tard encore, à la suite d'une ambassade en France, à laquelle participait

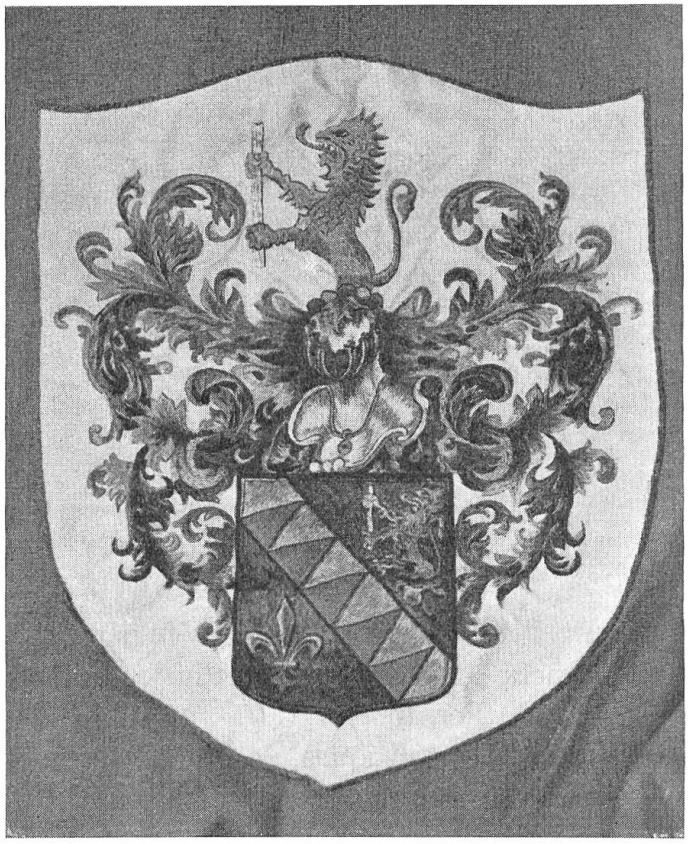

Fig. 24. Broderie aux armoiries Oltramare.

Jean Oltramarini[2]), les trois lys de l'écu de France remplacèrent le lys unique. La mi-parti gauche conserva les ondes d'argent ou d'or sur fond d'azur des armes primitives (fig. 22).

Actuellement, la branche des Oltramarini « gibeline » est éteinte; seule la branche des Oltramari « guelfe », industrielle et commerçante est encore vivante. Réfugiée à Genève en 1595 dans la personne d'Antoine Oltramare, elle s'établit définitivement dans cette cité.

Antoine Oltramare épousa une petite-nièce du célèbre fabuliste Gabriel Faerno, bibliothécaire du Vatican ; il avait pour belle-sœur Bonne Giustiniani, fille de Noble Nicolas Giustiniani, de Gênes.

Ses armes sont encore portées par ses descendants ; les Archives d'Etat de Genève en possèdent plusieurs sceaux remontant à un acte notarié du 19 novembre 1727 (fig. 23).

---

[1]) Federico Federici — Abécédaire Ms. Brignole, vol. II, Sale di Ferrari. Archives de Gênes.
[2]) *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye-Desbois & Badier, Paris MDCCCLXIII.

Une catelle provenant d'un poêle armorié du XVIII^e siècle est conservée par la famille ; nous en donnons une reproduction (fig. 20).

Il en est de même pour une remarquable pièce brodée qui a dû servir probablement de couverture de baptême ; elle montre une touchante fidélité à d'anciennes traditions (fig. 24).

A travers l'histoire de Genève à laquelle elle est intimément liée, cette famille a donné de nombreux professeurs et des théologiens notables ainsi que des personnalités politiques et des hommes d'état. Plusieurs de ses membres furent admis par le roi d'Italie dans l'Ordre vénérable des SS. Maurice et Lazare.

En résumé, nous avons suivi dans l'histoire d'une famille les modifications de ses armes. Exprimant d'abord une origine maritime, elles se modifièrent, subissant des influences guelfes, gibelines et corporatives. Ceci est caractéristique des armoiries italiennes, images de la multiplicité des influences politiques et sociales qui jouèrent un rôle dans ce pays, et illustre le sens symbolique du blason qu'il faut savoir interpréter et déchiffrer. Il nous révèle non seulement des allégories mais encore des faits appartenant à la vie nationale de l'époque ; son langage si instructif mérite d'être toujours mieux étudié et compris.

Miscellanea

Zum Wappen des Propstes Niklaus Schall von Luzern. (Eine Berichtigung.) — In Bd. 1 Nr. 4543 der Schweizer Exlibris beschreibt die Autorin Agnes Wegmann ein heraldisches Superlibros mit gespaltenem Schild, rechts ein Hammer mit drei Schellen (es sind aber Flammen !), links drei Löwen (Leoparden) übereinander, oben überschattet von der Taube des Hl. Geistes, umschlossen von der Umschrift : « Verba mea quasi ignis et quasi malleus conterens petram ». Ich machte die Verfasserin auf ein tadelloses Pergamentbändchen mit Goldpressung unserer Engelberger Stiftsbücherei aufmerksam, das auf dem Rückendeckel das oben geschilderte Wappen, auf dem Vorderdeckel aber unter einem römischen Hut mit je drei Quasten einen gevierten Schild zeigt : 1 und 4 gespalten, 2 und 3 drei Leoparden übereinander. Nachtrag 1 in Bd. 2 des Exlibris-Werkes beschreibt die beiden Superlibros p. 351. Das Bändchen enthält eine Disputation, welche der Luzerner Patrizier Mauritius an der Allmend, Chorherr des Stiftes Beromünster, in Dillingen hielt. Er widmete seine Arbeit den Gnädigen Herrn und Obern von Luzern. Nach handschriftlichem Vermerk kam das Buch durch Junker Leodegar Pfyffer in den Besitz unserer Klosterbibliothek. Diese Tatsachen liessen wenig Zweifel an der luzernischen Herkunft aufkommen und in meiner Arbeit über das Wappen des Stiftes St. Leodegar und Mauritius im Hof zu Luzern gab ich das Superlibros des Vorderdeckels als Stiftswappen bildlich wieder.

Wie gross war meine Ueberraschung, als ich kürzlich in Bd.487 unserer Manuskripten-Sammlung das vermeintliche Niklaus Schall-Blatt als ein Dillinger Wappen feststellen musste. Der Engelberger P. Engelbert Ineichen von Rotenburg (1597-1642) studierte in Dillingen und schmückte einen Band seines philosophischen Diktates mit einem grossen Blatt (30-44 cm) vom Jahre 1619, welches in figürlich ornamentalem Rahmen die Namen der Jünglinge aufweist, welche ihr erstes philosophisches Laureat an der katholischen Hochschule erworben hätten. Das Blatt ist sorgsam gefaltet dem Rückendeckel eingeklebt.

Die Schmuckleiste enthält rechts das Wappen des Augsburger Bischofs Heinrichs V. von Knöringen, geviert mit einem blau-weiss gespaltenen Schild, links das vermeintliche Schallwappen, das als Schild der Dillinger Hochschule anzusprechen ist. Das Wappen auf dem Vorderdeckel weist auf einen Dillinger Prälaten, wohl aus dem Hause der Truchsessen von Waldburg, hin. Da der blau-weiss gespaltene Schild geviert mit den drei Leoparden übereinander auch das Wappen des Luzerner Stiftes ist, erscheint der Irrtum verzeihlich. Die genaue Nachprüfung ergab überdies, dass die Disputation des Mauritius an der Allmend zu Dillingen am 5. September 1642 stattfand, Niklaus Schall aber schon 1617 starb.

P. Plazidus Hartmann.